



Strasbourg, le 24 juin 2011

CONFIDENTIEL
THB-GRETA(2011)LD10

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

10e réunion du GRETA
(Strasbourg, 21-24 juin 2011)

LISTE DES DÉCISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté par le GRETA, figure à l'annexe I. La liste des participant(e)s figure à l'annexe II.

Point 3 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur Chypre

Le GRETA a adopté le Rapport final sur Chypre tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités chypriotes. Le GRETA a décidé d'envoyer le Rapport aux autorités chypriotes et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le Rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités chypriotes, sera rendu public.

Point 4 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur la République slovaque

Le GRETA a adopté le Rapport final sur la République slovaque tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités slovaques. Le GRETA a décidé d'envoyer le Rapport aux autorités slovaques et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le Rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités slovaques, sera rendu public.

Point 5 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur l'Autriche

Le GRETA a adopté le Rapport final sur l'Autriche tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités autrichiennes. Le GRETA a décidé d'envoyer le Rapport aux autorités autrichiennes et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le Rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités autrichiennes, sera rendu public.

Point 6 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur le Danemark

Le GRETA a examiné l'Avant-projet de Rapport sur le Danemark et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le Projet de Rapport aux autorités danoises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai d'un mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 7 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur l'Albanie

Le GRETA a examiné l'Avant-projet de Rapport sur l'Albanie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le Projet de Rapport aux autorités albanaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai d'un mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 8 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur la Croatie

Le GRETA a examiné l'Avant-projet de Rapport sur la Croatie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le Projet de Rapport aux autorités croates en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai d'un mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 9 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur la Bulgarie

Le GRETA a examiné l'Avant-projet de Rapport sur la Bulgarie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le Projet de Rapport aux autorités bulgares en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai d'un mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 10 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Géorgie

Point 11 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Moldova

Point 12 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Roumanie

Point 13 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : désignation des rapporteurs et approbation d'un projet de calendrier des visites dans les pays

Le GRETA a adopté les propositions du Bureau concernant la nomination des Rapporteurs pour les visites dans les pays du 2e Groupe de Parties. Il a également discuté et approuvé un calendrier pour les visites dans les pays et la préparation des projets de rapports concernant le 2ème Groupe de Parties.

Point 14 Projet de Premier Rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a examiné et adopté le Premier Rapport général sur ses activités. Il a été convenu que le rapport serait transmis au Comité des Parties et au Comité des Ministres à la fin du mois de juin 2011. Le Rapport sera également publié sur le site web de la lutte contre la traite et des copies seront transmises aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales concernées.

Point 15 Questions administratives et budgétaires

Le GRETA s'est inquiété de noter que le budget proposé pour ses activités en 2012 et 2013 était considérablement moins élevé que le montant demandé. Le GRETA a également noté que les deux postes supplémentaires qui ont été accordés au Secrétariat anti-traite dans le budget de 2011, n'avaient pas encore été matérialisés. Compte tenu du manque de ressources humaines et financières allouées à ses activités, le GRETA s'est inquiété du fait qu'il pourrait ne pas être en mesure de mener à bien le premier cycle d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention suivant le calendrier prévu. Le GRETA a convenu de mandater son Bureau pour qu'il adresse une lettre au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur ces points. Le GRETA a également convenu que toute contribution volontaire ayant un objet spécifique serait la bienvenue sous condition de ne pas compromettre son indépendance.

Point 16 État des signatures et ratifications de la Convention

Le GRETA a noté avec satisfaction que, peu après sa dernière réunion, la Convention a été ratifiée par Andorre (le 23 mars 2011), portant le nombre total de ratifications à 34. Le GRETA a invité une nouvelle fois les États membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait, les États non membres ayant participé à l'élaboration de la Convention ainsi que l'Union européenne, à signer et/ou ratifier la Convention. En outre, le GRETA a appelé les autres États non membres à adhérer à la Convention.

-
- Point 17 Rapport du groupe de travail informel sur le maintien de la cohérence dans l'interprétation de la Convention
- Le GRETA a convenu de suivre les propositions formulées par le groupe de travail informel concernant l'approche de la lutte contre la traite des êtres humains fondée sur les droits humains.
- Point 18 Communications reçues contenant des informations à l'intention du GRETA
- Point 19 Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA
- Point 20 Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 21 Échange de vues avec la Directrice de la Coopération sur les futures activités de coopération du Conseil de l'Europe concernant la traite des êtres humains
- Point 21a Échange de vues avec Mme Myria VASSILIADOU, UE Coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains au nom de la Commission européenne
- Le GRETA a décidé d'envoyer systématiquement ses rapports d'évaluation à la Coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains et d'étudier tout autre moyen de coopérer dans le suivi des rapports du GRETA. Dans ce contexte, le GRETA a souligné l'importance d'éviter la duplication dans le domaine de l'évaluation.
- Point 22 Dates des futures réunions
- Le GRETA a convenu des dates suivantes pour ses trois premières réunions en 2012 : 20-23 mars ; 19-22 juin ; 18-21 septembre.
- Point 23 Questions à inscrire à l'ordre du jour de la 11e réunion
- Point 24 Questions diverses
- Le GRETA a décidé d'envoyer des demandes d'informations à des organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la lutte contre la traite, dans les 10 pays dont les autorités ont reçu le questionnaire en février 2011 (l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, la France, la Lettonie, Malte, le Monténégro, la Norvège, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni).
- Le GRETA a également décidé d'adapter ses méthodes de travail concernant le déroulement des visites dans les pays à la lumière de l'expérience acquise lors des visites dans les pays du 1er groupe de 10 Parties.
- Point 25 Approbation de la liste des décisions adoptées pendant la 10e réunion

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur Chypre
4. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur la République slovaque
5. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : adoption du Projet de Rapport final du GRETA sur l'Autriche
6. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur le Danemark
7. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur l'Albanie
8. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur la Croatie
9. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : projet de Rapport sur la Bulgarie
10. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Géorgie
11. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Moldova
12. 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : retour sur la visite en Roumanie
13. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : désignation des rapporteurs et approbation d'un projet de calendrier des visites dans les pays
14. Projet de 1er Rapport général sur les activités du GRETA
15. Questions administratives et budgétaires
16. État des signatures et ratifications de la Convention
17. Rapport du groupe de travail informel sur le maintien de la cohérence dans l'interprétation de la Convention
18. Communications reçues contenant des informations à l'intention du GRETA
19. Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA
20. Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
21. Échange de vues avec la Directrice de la Coopération sur les futures activités de coopération du Conseil de l'Europe concernant la traite des êtres humains
- 21a. Échange de vues avec Mme Myria VASSILIADOU, UE Coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains au nom de la Commission européenne
22. Dates des futures réunions
23. Questions à inscrire à l'ordre du jour de la 11e réunion
24. Questions diverses
25. Approbation de la liste des décisions adoptées pendant la 10e réunion

Annexe II

Liste des Participant(e)s

Membres du GRETA

Mme Vessela BANOVA
Mme Louise CALLEJA
M. Davor DERENCINOVIC
(Second Vice-Président du GRETA)
M. Vladimir GILCA
Mme Hanne Sophie GREVE
M. Nicolas LE COZ
(Président du GRETA)
Mme Alexandra MALANGONE
Mme Nell RASMUSSEN (*excusée*)
Mme Leonor RODRIGUES
M. Helmut SAX
Mme Gulnara SHAHINIAN
(Première Vice-Présidente du GRETA)
M. Robert STRATOBERDHA
Mme Diana TUDORACHE
M. Jan VAN DIJK

Union européenne

Mme Myria VASSILIADOU
UE Coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains au nom de la Commission européenne
Direction générale Affaires intérieures
Commission européenne
Mme Joanna BECZALA
Policy Officer on external aspects
Département de crime organisé
Direction générale Affaires intérieures
Commission européenne
M. Luis Pablo TARIN MARTIN
Adjoint au Chef de la Délégation
Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe

Secrétariat

DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Mme Marja RUOTANEN
Directrice de la Coopération

Mme Liri KOPAÇI-DI MICHELE
Chef de la Division de la Société de l'Information et de la Protection de l'Intégrité des personnes

Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA et Comité des Parties)

Mme Petya NESTOROVA
Secrétaire Exécutive

M. David DOLIDZE
Administrateur

Mme Claudia LAM
Administratrice

Mme Carolina LASÉN DIAZ
Administratrice

Mme Rona STERRICKS
Assistante administrative principale

Mme Giovanna MONTAGNA
Assistante secrétariale

Mme Melissa CHARBONNEL
Assistante secrétariale

Mme Bénédicte STÉVENIN
Assistante secrétariale

Interprètes

Mme Elisabetta BASSU

Mme Rebecca BOWEN

M. Nicolas GUITTONNEAU

M. William VALK